

Déclaration à la Chambre des communes:

**«LE CANADIEN NATIONAL DOIT ENFIN DONNER SUITE À MES APPELS
AU SUJET DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE DANS MONTARVILLE»**

- STÉPHANE BERGERON

OTTAWA, le 21 avril 2021 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a profité d'une déclaration prononcée à la Chambre des communes, le 21 avril dernier, pour exprimer de ses vives inquiétudes quant à la sécurité ferroviaire dans sa circonscription.

«La sécurité ferroviaire préoccupe grandement les gens de Saint-Basile-le-Grand, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Hubert. Ils ne sont probablement pas les seuls, d'ailleurs, après la très évitable tragédie de Lac-Mégantic, que j'ai vécue de près à titre de ministre de la Sécurité publique du Québec à l'époque», de déclarer d'entrée de jeu M. Bergeron.

«En soulevant publiquement la question à maintes reprises, mon prédécesseur et actuel maire de Saint-Basile-le-Grand, Yves Lessard, avait réussi à faire en sorte de limiter à 100 le nombre de wagons par convoi traversant la circonscription, mais on constate que, depuis, ce nombre est à la hausse, atteignant parfois jusqu'à 200 wagons», a-t-il ajouté.

«En plus des désagréments causés par le passage de longs convois, en termes de vibrations et d'entraves à la circulation, cette situation soulève de véritables enjeux de sécurité, non seulement en raison des matières potentiellement dangereuses qui traversent ainsi nos communautés, mais aussi parce la ville de Saint-Basile-le-Grand se voit littéralement coupée en deux durant des périodes toujours plus importantes, ce qui risque de nuire à la capacité des services d'urgence de se déplacer d'un côté à l'autre en cas de besoin», de poursuivre le député de Montarville.

«Le *Canadien National* doit cesser de faire la sourde oreille et revenir à de meilleures dispositions pour répondre aux préoccupations légitimes des populations concernées», de conclure Stéphane Bergeron, qui signale que, depuis son élection, il a tenté à quelques reprises, mais en vain jusqu'à présent, d'obtenir une rencontre avec la direction du CN.

-30-

Source: Pascale Guilbault, attachée politique
Bureau du député Stéphane Bergeron

@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca

☎ 450 922-BLOC (2562)